

Programme

- 8 h 30 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**
Petit-déjeuner
- 9 h **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**
Par M. J-M JOUFFE président de Miléna,
Mme Kudin chargée de mission aux droits des
femmes et Mme Perille vice-présidente du conseil
général chargée du droit des femmes.
- 9 h 30 **Témoignage**
Intervenante : capitaine Émilie VINOT
Responsable de la brigade des mineurs et de la
répression des violences conjugales à l'hôtel de
police de Grenoble.
Débat avec la salle.
- 10 h **« L'impact des violences conjugales
sur le développement affectif de l'enfant.
État des connaissances actuelles ».**
Par le professeur Maurice BERGER,
Chef de service en psychiatrie de l'enfant au CHU de
Saint-Étienne, ex-professeur associé de
psychologie à l'Université Lyon 2, et psychanalyste.
Auteur de plusieurs ouvrages dont "L'échec de la
protection de l'enfance", "L'enfant et la souffrance
de la séparation".
Débat avec la salle.
- 11 h 30 **« Penser les enfants :
de la mise en jeu à la mise en je »**
Intervenants : Yoann CALVEL, éducateur spécialisé,
et Nelly JANIN, psychologue clinicienne,
présenteront le dispositif expérimental mis en place
pour les enfants du CHRS Miléna.
Débat avec la salle.

- 12 h 30 **PAUSE DÉJEUNER**
(de nombreux lieux de restauration sont à proximité
immédiate du centre de congrès).
- 14 h 15 **« L'intervention du juge dans un contexte de violence
familiale ».**
Par un magistrat de la cour d'appel de Grenoble.
Débat avec la salle.
- 15 h 30 **« Grandir quand même ».**
Intervenante : Delphine BARON, psychologue clinicienne
dans les associations l'Oiseau Bleu et Passible.
Débat avec la salle.
- 17 h **CLÔTURE DE LA JOURNÉE**
Interventions de M. J-M JOUFFE président de Miléna et
M. Olivier NOBLECOURT adjoint au Maire de Grenoble.

Inscription

Bulletin d'inscription à remplir et à renvoyer accompagné de
votre règlement à :

Formations Miléna
10 avenue de Constantine
38100 Grenoble

Nom/Prénom

Organisme

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

- Inscription sur le plan de formation (50 €)
- Inscription individuelle (30 €)
- Adhérent Miléna (20 €)
- Étudiant en carrière sociale (10 €)

Chèque à libeller à l'ordre de Miléna.

**Miléna est enregistrée
comme organisme de formation
sous le n°: 82 38 04246 38**

